

## Discours pour la cérémonie d'installation des nouvelles autorités communales le 27 juin 2016

Madame la Préfète du District de l'Ouest lausannois, Monsieur le Président du Conseil communal, chères Collègues Municipales et Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les invités, cher public,

Voici installées les nouvelles autorités communales, qui veilleront à la destinée de notre commune pour la législature 2016-2021. Les hommes et les femmes qui les composent ont en commun une même passion : faire avancer Ecublens sur le chemin du progrès, tout en respectant les notions essentielles que sont l'égalité de traitement, la solidarité et la recherche du bonheur pour toutes et tous.

Notre commune, devenue Ville d'Ecublens, s'est engagée depuis plusieurs décennies sur la voie de la modernité et elle occupe aujourd'hui une place souvent enviée au sein des communes du District, voire de l'agglomération. Elle a su maîtriser son développement par une urbanisation réfléchie et raisonnable. Elle a aussi su investir à bon escient, sans jamais mettre en péril le bon équilibre financier indispensable par les temps qui courent. Elle n'a pourtant pas encore atteint la limite de son potentiel d'expansion. Le défi pour nous toutes et tous sera donc de veiller à aller encore plus loin, dans le respect des valeurs qui nous sont propres.

Si nous sommes aujourd'hui une commune prospère et solide, c'est principalement grâce à l'action des Autorités communales, tant exécutives que législatives, qui se sont succédées et qui ont défendu prioritairement les intérêts et la place d'Ecublens au sein des communes vaudoises;

Ces élus ont su entretenir durant ces dernières législatures des relations de grande confiance entre eux, et je suis persuadé qu'il en sera de même pour cette nouvelle législature qui commence ce 1<sup>er</sup> juillet. Les Conseillères et Conseillers communaux nouvellement installés devront oeuvrer, en ayant toujours à l'esprit que seul un respect réciproque permet d'aller de l'avant dans la réalisation des projets liés aux nouveaux enjeux qui nous attendent ces prochaines années.

Je ne saurai continuer ce discours sans un clin d'oeil au Syndic sortant Pierre Kaelin, qui a décidé de mettre un terme à ses fonctions politiques le 30 juin prochain, après vingt-deux ans de présence à la Municipalité, dont dix-huit ans en qualité de Syndic.

En 1994, il devenait le plus jeune Municipal élu, quatre ans plus tard il accédait au perchoir de Syndic au moment de mon arrivée à la Municipalité. A trente-quatre ans il était alors le plus jeune Syndic qu'Ecublens ait connu. Il lui en a fallu du courage pour accepter cet important mandat. A cette époque, les candidatures étaient plutôt rares et les élections souvent tacites ...

Tout comme les grands crus, il a su évoluer en se bonifiant. Les doutes ont petit à petit fait place à des certitudes dans la voie à suivre. Ses interventions sont devenues de plus en plus pertinentes, appréciées et suivies et aujourd'hui sa retraite politique est déjà regrettée par ses nombreuses amies et amis.

De nos dix-huit ans de collaboration à l'Exécutif, hormis le fait que nous avons tous deux usé trois secrétaires municipaux et collaboré avec plus de dix municipaux, je garderai à l'esprit son infinie patience, qui parfois avait tendance à m'irriter, mais qui finalement était la meilleure des attitudes à adopter. Mais aussi, plus rarement, son sens aigu de la confidentialité, pour ne pas dire du secret ... Je m'inspirerai de l'expérience acquise à ses côtés pour continuer à mener à bien la mission qui m'a été confiée.

En mon nom et au nom de ses collègues de l'actuelle Municipalité, auxquels j'associe les anciens élus, je tiens à lui exprimer publiquement mes plus vifs remerciements pour l'excellent travail accompli durant ces cinq législatures à l'Exécutif de la ville d'Ecublens. Je lui souhaite de profiter au maximum du temps libre gagné grâce à sa retraite politique, afin de réaliser tout ce qu'il n'a pas pu entreprendre ces dernières années avec sa famille et tous ceux qui lui sont chers.

Etre syndic n'est pas une tâche aisée, cette fonction est bien trop souvent survalorisée. Cela tient au fait que le syndic, élu directement par le peuple, a des responsabilités particulières que la loi lui attribue. Il a par exemple le droit de surveillance et de contrôle sur toutes les branches de l'administration. De ce fait, on a tendance à penser que le syndic décide de tout et qu'il peut tout, ce qui est très loin de la réalité, car le syndic ne choisit pas ses adjoints, qui sont au contraire des élus comme lui, venant d'horizons politiques potentiellement très divers.

Les syndics, en tant que membres d'une Municipalité, sont obligés de composer, de chercher le consensus, de trouver des voies acceptables sinon par tous, du moins par la majorité. Ils doivent apprendre à convaincre, à négocier, à entrer sur le terrain de l'autre. Cela rend la fonction passionnante, mais très exigeante.

Ce rôle, je compte le jouer tout en gardant toujours à l'esprit le bien commun et l'intérêt général. Je défendrai nos acquis, tout en maintenant au sein de la municipalité un climat de confiance propice au bon développement de notre commune.

Vous me permettrez, au terme de cette cérémonie d'assermentation, d'avoir une pensée pour les membres de ma famille, ma femme et mes deux enfants. Je veux les remercier pour l'affection et la compréhension dont ils ont toujours fait preuve à mon égard, et ce, malgré les difficiles contraintes familiales qui sont imposées par la vie publique.

Fort de cet appui intime, et de celui de mes nombreux amis, essentiels pour tout être humain, j'entreprendrai dès le 1er juillet, avec enthousiasme et sérénité, l'exercice de l'important mandat qui m'est confié par la collectivité.

Je vous remercie toutes et tous de votre attention.

Christian Maeder, Syndic